

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23 novembre 2023**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 15 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 17/11/2023**

**Date de publication : 30/11/2023**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, , Maryam ABOU-MERHI, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Antoine DEGUEN

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Francis ADNOT (pouvoir à Philippe LANDURÉ), Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Françoise LEOST-TREMEL (pouvoir à Eric YGER), Nathalie BONNOUVRIER (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Christophe LECLERC (pouvoir à Mélanie RIO), Arnaud AUBAULT (pouvoir à Joseph BRAULT), Dimitri GÉA (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRÉ), Sylvie MEUNIER (pouvoir à Jean-Yves ANGER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Joseph BRAULT

◀◀ ▶▶

**AFFAIRE 2023.063 : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REDISTRIBUTION DES ESPACES DE LA MAIRIE**

Afin de mieux répondre aux besoins actuels (augmentation des effectifs...), et pour disposer de nouveaux espaces plus fonctionnels, notamment à l'accueil, la Ville de Quévert a décidé d'engager les travaux nécessaires au réaménagement des espaces intérieurs de sa mairie.

La collectivité a souhaité repenser la fonctionnalité de ses locaux, au regard de l'évolution des usages et des situations de travail, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des agents.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux	300 000,00 €	Fonds de concours Dinan Agglomération	130 125,00 €
Maîtrise d'œuvre	30 250,00 €	DETR (30% des travaux)	90 000,00 €
Etudes, diagnostics, AAPC	20 000,00 €	Autofinancement	130 125,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>350 250,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>350 250,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITE**

**VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus.

**SOLLICITE** une aide de l'Etat au titre de la DETR 2024, et déposer un dossier de demande de subvention.

**SOLLICITE** une aide de Dinan Agglomération au titre du fonds de concours, et déposer un dossier de demande de subvention.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,  
Philippe LANDURÉ**

